

# SYNTHÈSE

## Endettement

- Emprunt indivis : un seul prêteur
- Emprunt obligataire : émission d'un grand nombre d'obligations
- remboursement : par amortissement constant par annuité constante ou *in fine*

### INTÉRÊTS ET LIMITES

+

- Étude approfondie de rentabilité des projets
- Effet de levier possible
- 
- Diminution de la capacité d'endettement future
- Effet de massue possible
- Risque de défaillance

## Crédit-bail

- Crédit-bail
- redevances
- option d'achat à l'issue du contrat à valeur d'achat

### INTÉRÊTS ET LIMITES

+

- Projet financé en totalité
- Facilité d'obtention du financement
- Maintien de l'indépendance financière
- 
- Financement onéreux
- Création d'engagements

## Financement participatif

- Don
- Prêt
- Participation
- Plateforme internet
- Beaucoup de contributeurs
- Petits montants
- Projets clairement identifiés

### INTÉRÊTS ET LIMITES

+

- Financement souple et peu onéreux
- 
- Financement limité aux projets accepté par une plateforme et séduisant pour un grand nombre de contributeurs

## FLUX PRÉVISIONNELS LIÉS AU FINANCEMENT

### Flux de trésorerie liés au financement par emprunt

- Frais bancaires nets d'impôt
- Intérêts nets d'impôt
- Différence entre valeur d'émission et valeur de remboursement nette d'impôt

### Flux de trésorerie liés au financement par crédit-bail

- Redevances nettes d'impôt
- Option d'achat en fin de contrat
- Garantie éventuelle versée en début de contrat et récupérée en fin de contrat
- Pertes ou économies d'impôt liées aux amortissements

## CHOIX DU MODE DE FINANCEMENT

### En fonction du coût du financement :

Le plus bas.

Coût = Taux d'actualisation assurant l'équivalence entre le capital mis à disposition (ou économisé) et les flux de trésorerie liés au financement.

### En fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie liés au financement :

La moins élevée pour un même montant financé.